

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

48100737-20161011-4_146_2016-DE

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2016 À 20 HEURES 30**

N° 4 - 146 / 2016 : MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE - DEMANDE DE
CONTINUITÉ DU CIRCUIT DE DÉCOUVERTE PORTES D'ALBI

L'An Deux Mille Seize, le 6 Octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le
jeudi 6 octobre 2016 à 20 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur
Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jacques ROYER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de
Claude LECOMTE), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-
ÉTIENNE (pouvoir de Patrick BÉTEILLE), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir
de Steve JACKSON), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES
(pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno CRUSEL (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD),
Enrico SPATARO (pouvoir de Geneviève PEREZ), Odile LACAZE, Patrice BIEDER, Élodie
NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre
DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine
DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT (pouvoir
d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR
(pouvoir de Blandine THUEL), Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE,
Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membre suppléant présent votant : Madame Agnès BRU.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Philippe GRANIER, Philippe
MARAVALL.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie
GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL
VIALARD (pouvoir à Bruno CRUSEL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve
JACKSON (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Michèle BARRAU-
SARTRES), Patrick BÉTEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Laurence PUJOL,
Christian CHAMAYOU, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Gérard
POUJADE, Michel TRÉBOSC, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL (pouvoir à Thierry
DUJFOUR), Stéphane BARDY, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE,
Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry
LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 38

Votants : 45

**N° 4 - 146 / 2016 : MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE -
DEMANDE DE CONTINUITÉ DU CIRCUIT DE DÉCOUVERTE
PORTES D'ALBI**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage études programmation de travaux

Autres services concernés : Finances et Budget
Direction Générale des Services
Affaires Juridiques et Marchés

Madame Sarah LAURENS, rapporteur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, l'agglomération a programmé en 2016 la réalisation de la continuité du circuit de découverte au droit des portes d'Albi.

Les principaux enjeux de cette opération sont les suivants :

- poursuivre la mise en œuvre des circuits de découverte accessibles aux cycles et aux piétons,
- sécuriser les déplacements doux,
- favoriser la pratique du vélo,
- aménagement la continuité du cheminement des piétons vers Marssac-sur-Tarn

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Travaux	49 000	1% paysage et développement	12 300
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	36 700
TOTAL	49 000		49 000

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le schéma directeur cyclable communautaire adopté le 02 juillet 2013

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la réalisation de cet aménagement inscrit dans le schéma directeur cyclable

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Travaux	49 000	1% paysage et développement	12 300
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	36 700
TOTAL	49 000		49 000

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat,

AUTORISE monsieur le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 6 octobre 2016,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE